



SAGC
Section GYMNASTIQUE VOLONTAIRE
Complexe sportif de Bouzet
33610 CESTAS

N° section 033009
N° jeunesse et sports 10248

Cestas le 1^{er} juin 2024

MODALITES D'INSCRIPTION A LA GYM VOLONTAIRE POUR 2024-2025

Cette année sportive 2023-2024 prend fin. Pour la saison à venir, le dossier d'inscription sera mis en ligne **dès le 15 juin** sur le site : **www.sagcestas-omnisports.com section GV**

A défaut d'internet le dossier pourra être retiré **au secrétariat du SAGC** (1^{er} bâtiment après les courts de tennis).

POUR LES ANCIENS ADHERENTS

Nous vous demandons de déposer votre dossier complet **avant le 31 août** pour avoir la priorité d'inscription. Au-delà de cette date, vous perdrez cette priorité.

POUR LES NOUVEAUX ADHERENTS

Les inscriptions se feront **du 1^{er} au 30 septembre**, prioritairement pour les personnes résidant à Cestas et dans la mesure des places disponibles.

- Le Certificat Médical de moins de 6 mois **n'est plus exigé** et peut être remplacé par le talon du **Questionnaire de santé** (bien lire les conditions sur ce Questionnaire).

- Afin de faciliter votre choix, les essais de cours sont acceptés du **9 au 20 septembre**.

- Le Pilâtes est une activité très demandée. Pour en permettre l'accès à toutes les personnes qui le souhaitent, chaque adhérent ne peut prendre qu'**1 seul cours de Pilates par semaine**.

- Certaines séances sont déjà presque complètes et ne pourront peut-être pas accepter beaucoup de nouveaux. Ces cours sont notés **LA (liste d'attente)** dans le tableau des cours. Quant à la **petite salle** des Pièces de Choisy qui ne peut contenir plus de 20 personnes, les cours sont dès maintenant notés **C (Complet)**.

- Votre dossier comprend 5 pièces :

la fiche d'inscription **à dater et signer**

le feuillet : « Choix des cours » **à signer**

le talon du Questionnaire de santé ou le Certificat Médical

une enveloppe timbrée à vos nom et adresse pour recevoir votre carte d'adhérent

un chèque correspondant à votre catégorie

- **La licence SAGC (7€)** est incluse dans votre cotisation. Vous ne devez pas la déduire si vous adhérez à d'autres sections mais vous devez faire une demande auprès du SAGC qui vous remboursera.

- Les inscriptions prendront fin le **30 septembre 2024**.
- Déposez votre dossier **COMPLET** dans la **boite aux lettres du secrétariat SAGC**. Nous nous réservons le droit de refuser les dossiers si le nombre maximum d'adhérents est atteint.
- Le **Forum des Associations** se tiendra le **samedi 31 août à 14 h**. Vous pourrez y obtenir tous les renseignements désirés.
- La reprise des cours aura lieu le **lundi 9 septembre**.

La modicité de nos tarifs s'explique par le fait que toutes les salles nous sont prêtées et sont entretenues par la Mairie de Cestas. Nous l'en remercions vivement.

Notre association est gérée par des bénévoles qui mettent leur temps et leurs compétences à votre service pour vous permettre de bénéficier de nombreux cours variés, répartis sur la semaine. Nous essayons de faire correspondre au mieux 27 heures 30 d'activités physiques diverses, l'emploi de 7 animatrices, l'occupation des salles qu'on nous accorde sachant que le Collège reste toujours prioritaire avec ... la satisfaction de 400 adhérents. Nous vous remercions donc de votre indulgence si tout n'est pas toujours parfait.

Dans l'espoir de tous vous retrouver avec le même dynamisme à la rentrée, nous vous souhaitons de très bonnes vacances et un bel été.

Très cordialement.

LE BUREAU